



HAL
open science

Histoire des sports de pleine nature.

Philippe Gastaud

► **To cite this version:**

Philippe Gastaud. Histoire des sports de pleine nature.. 32 ème Université Sportive d'Eté, Sep 2014, Pau, France. hal-04435743

HAL Id: hal-04435743

<https://hal.science/hal-04435743>

Submitted on 2 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**32^{ème} Université Sportive d'Eté
du 18 au 20 septembre 2014 à Pau**

sur le thème :

***Les sports en eaux-vives :
Enjeux pour le 21^{ème} siècle et les territoires***

Vendredi 19 septembre 2014

Séquence 5 :

L'éducation sportive aux milieux aquatiques : comment vaincre les résistances... ?

INTERVENTION DE PHILIPPE GASTAUD

Maître de conférences

Département STAPS – Université de Pau et des Pays de l'Adour

Denis BADIE, Responsable de l'organisation des manifestations, ancien Président du Club Universitaire Palois et animateur de la séquence

Bonjour à tous.

Pour cette 5^{ème} séquence, nous aurons d'abord l'intervention de Philippe GASTAUD, Maître de Conférences au Département STAPS de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ; puis Francis COHORT, Trésorier du club local, le CUPPEV ; Sylvain PUY, Président du CUPPEV ; enfin Aldric ESTANGUET, Professeur d'EPS au Collège Marguerite de Navarre de Pau.

Les résistances vis-à-vis de l'eau vive et de l'éducation sportive.

Pour combattre un adversaire, il est nécessaire de réussir à le connaître. Ce que je demanderai à nos intervenants, et à Philippe GASTAUD en particulier, c'est :

- Quelles sont nos représentations habituelles de ces résistances ?
- Comment ouvrir l'éducation sportive à ces milieux ?
- Comment faciliter cette éducation sportive ? Nous le verrons au travers de deux exemples concrets : l'un sur le lac de Gabasse et l'autre au Stade d'Eaux Vives Pau Pyrénées grâce à un professeur d'EPS que vous connaissez, Aldric ESTANGUET

Philippe GASTAUD

Bonsoir à tous.

Afin d'introduire cette séquence sur l'éducation sportive aux milieux aquatiques, je vais broser un tableau plus général, préambule à ce que diront mes collègues ensuite, notamment dans le domaine de l'enseignement. Ainsi, pour commencer, il nous faut préciser que les activités d'eaux vives sont indissociables dans leur évolution, dans les enjeux

et les résistances qu'elles véhiculent, de l'ensemble des activités de pleine nature. La notion de sports de plein air est polysémique et je passerai sur les différentes définitions de cette notion en employant des termes un peu plus génériques (sports de plein air ; sports de pleine nature ; activités physiques et sportives de pleine nature).

Si l'on veut broser un tableau historique qui puisse nous aider à raisonner, il faut remonter à des périodes plus anciennes. Dans l'histoire des sports de pleine nature, quatre périodes-clé se dessinent depuis la fin du 19^{ème} siècle, durant lesquelles les sports d'eaux vives vont prendre de l'importance, principalement dans les années 1960, dès le début de la 5^{ème} République ; nous le verrons ultérieurement.

Ce qui est marquant dans les activités de pleine nature, c'est leur permanence à la fois dans la société, mais aussi dans le système scolaire depuis les années 1860-1870. Dès l'obligation scolaire de l'éducation physique, les activités de pleine nature sont prévues dans les programmes de la discipline, avec, toutefois, des acceptations différentes.

Période 1

Deuxième moitié du XIXe S. – Années Folles (années 1920)

Développement des sports anglais et des sports de montagne et de mer

Dans la société, la notion « d'activités de pleine nature » n'existe pas (encore moins l'appellation « eau vive »). On parle d'activités de « plein air » ou « en plein air ».

Sur un plan sociétal, des activités de plein air relèvent de deux dimensions :

- Ce sont d'abord les sports anglais (football, rugby, athlétisme...) qui sont introduits dès le milieu du 19^{ème} siècle et qui ont une connotation « plein air » par opposition aux gymnastiques traditionnelles européennes (gymnastiques hygiéniques et militaires), statiques, pratiquées dans des salles et qui n'ont pas cette dimension d'aération. Ces sports importés d'Angleterre sont essentiellement pratiqués par l'aristocratie.
- Le deuxième grand domaine d'activités de plein air, concerne les activités de montagne et les activités de bord de mer (alpinisme, yachting...), qui sont relativement bien développées chez nous dans la mesure où nous avons montagnes et côtes. Elles aussi, se développent dans l'aristocratie européenne.

« Les 1ères expressions d'un intérêt collectif pour « l'excursionnisme alpin » ou les activités de bord de mer (bains, régates, croisières...) prennent forme parmi les élites européennes à la fin du XIXe siècle ».

Olivier HOIBIAN, *Du plein air au 5^e domaine. Evolution du statut des activités physiques de pleine nature en EPS.* In EP, sport et loisir 1970-2000, AFRAPS, 2000.

Ces activités sont donc d'abord l'apanage des élites des sociétés européennes occidentalisées et elles relèvent d'enjeux liés à l'affirmation d'une classe sociale sur d'autres classes, notamment de la classe noble sur la classe bourgeoise. En ce sens, ces premières activités de plein air sont des « marqueurs sociaux ». Cette période voit se créer les premiers clubs de sports de montagne, les premières sociétés nautiques...

- 1874 : création du Club Alpin Français.
- 1890 : fédération des sociétés d'aviron.
- Décennies 1880-1890 : développement du thermalisme en montagne (Pyrénées, Alpes).
- Naissance des stations balnéaires.

En ce qui concerne les sports d'eaux vives, l'appellation n'existe pas et les seules activités qui véhiculent l'eau vive, sont les activités du canoë et du kayak.

En ce début de 20^{ème} siècle, le premier club français de canoë voit le jour : le Canoë-Club de France, ancêtre de la FFCK. Fondé par Albert Glandaz, il ouvre ses portes en 1904. C'est la pratique du canoë canadien qui se développe d'abord en France. Elle est importée dès la fin du XIX^e siècle par les canadiens dont le plus emblématique est le lieutenant canadien G. H. G. Smyth, qui descend la plupart des rivières d'Europe dans l'après-guerre. Le canoë canadien constitue ainsi la première véritable embarcation d'eau vive connue sur le vieux continent.

Dans ces années pionnières vont s'affronter deux approches de l'activité canoë-kayak :

- Le canoë canadien, plus sportif, qui vient d'être importé et qui véhicule des représentations et des enjeux liés à l'eau vive, à l'exploration, à l'aventure.
- La « périssoire », type de kayak déponté, traditionnel, qui se pratique en eau calme et qui véhicule les enjeux mondains propres à l'aristocratie. Ce que l'on nommait ainsi le « canotage » est lié au développement des bords de Marne et des bords de Seine avec, par exemple, l'émergence des guinguettes ou des bals.

Nous voyons donc s'affronter deux représentations du plein air différentes dans la société du début du 20^{ème} siècle. L'une véhiculant des enjeux sportifs, l'autre véhiculant des enjeux d'affirmation de classe et des enjeux mondains.

Durant toute la période le canoë et le kayak se diffusent. En 1924¹, apparaît le kayak pliant (le « Faltboat ») en construction tissu et monté sur un squelette de baguettes en bois. Il est ponté, ce qui facilite l'esquimautage et donc l'exploration de rivières de plus en plus difficiles, de plus en plus tumultueuses. La pratique de l'eau vive se développe et se perfectionne, dans une optique d'aventure et d'exploration de rivières.

¹ Novembre 1924 *Bulletin du CCF* 159.

Période 2 **1920-1960**

Les activités de pleine nature sont liées au mythe du plein air, de l'aération, de l'hygiène et du naturisme, en tant que philosophie de la nature.

C'est après la Première guerre mondiale que les activités de pleine nature, vont se développer, liées à la problématique sociale de l'hygiène. Ces activités qui se pratiquent en plein air vont, à ce moment-là, recouvrir des enjeux sanitaires dans un contexte de maladies pulmonaires qui se développent en Europe, et particulièrement de façon importante en France.

Plusieurs facteurs concourent à l'essor de la nature et de l'aération :

- **La lutte contre les maladies pulmonaires, principalement la tuberculose**

En 1930, en France, la tuberculose tue 100.000 personnes par an.

« *Les français des années trente avaient presque deux fois plus de chance de mourir de la tuberculose que les autres européens.* »

T. Zeldin, *Histoire des passions françaises*, Paris, Grande Bibliothèque Payot, 1994.

S'opère ainsi un glissement vers une santé synonyme d'aération des corps. La santé passe alors par l'exposition du corps au grand air, ce qui garantirait la lutte contre le confinement des villes, la pollution industrielle, et donc contre les maladies pulmonaires.

Les activités de nature dans cet entre-deux guerres, et jusqu'aux années 60, véhiculent donc des dimensions d'aération, de lutte contre les maladies pulmonaires et la tuberculose, et elles se développent en parallèle avec le thermalisme, les sanatoriums d'altitude ou les stations balnéaires. Ces activités de nature relèvent ainsi d'un « tourisme de santé ».

- **L'idéologie de la nature**

L'idée de nature et d'activités en plein air repose sur une idéologie très répandue dans l'Entre-deux guerres, celle du « naturisme », du retour à la nature inspiré des idées de J.J Rousseau (1712-1778). Ce dernier développe ses théories pédagogiques « naturistes » dans « *Emile ou de l'éducation* » (1762). Sans rentrer dans le détail, il prône une éducation dans la nature et par la nature, c'est-à-dire une éducation qui confronte l'enfant au milieu naturel et qui repose sur l'utilitarisme social par le développement des qualités physiques et morales de l'homme (altruisme, entraide et coopération).

Au sein du domaine scolaire émergent des enjeux et des réticences dans la mise en place des activités physiques de pleine nature dans les programmes d'éducation physique. Dans les années d'Entre-deux-guerres, la réticence des médecins face au sport chez l'enfant est importante. La médecine préconise une pratique sportive uniquement après l'âge de 13 ans. Avant cet âge, il est indispensable de privilégier une éducation physique de base, de construction des corps, principalement par la gymnastique suédoise. Seule la nature, et les activités s'y rapportant, voit un intérêt aux yeux de la médecine, dans une optique hygiénique et thérapeutique.

C'est cette conception du plein air et d'une nature « aérée » se développe dans la sphère sociétale :

- Les années 1930 voient le développement des activités liées à la nature dans la société, mais aussi dans l'École. Le Front Populaire va jouer un rôle central dans ces impulsions étatiques, tant sur le plan sociétal que scolaire. Léo Lagrange, ministre des sports et des loisirs en 1936, va mettre en place un politique de développement des sports et du plein air dans une logique hygiénique, d'amélioration de la santé des populations :

- Création d'auberges de jeunesse
- Développement du camping
- Développement du scoutisme
- 1^{ères} stations de ski
- Billets vacances pour les ouvriers
- création du Brevet Sportif Populaire (1937), brevet d'hygiène à base d'épreuves sportives, créé pour inciter la population à la pratique physique. Ce brevet constituera l'épreuve d'éducation physique au Certificat d'études primaires à partir de 1938.

- dans le domaine des activités nautiques, c'est une période favorable aux exhibitions, aux fêtes nautiques qui vont se développer dans toute la France dans les années 30, et c'est aussi, ce que véhiculent les activités de canoë et du kayak, synonymes de liberté, d'exploration et d'aventure dans cette période d'expansion coloniale dont l'apogée se situe en 1931, avec l'Exposition coloniale organisée à Paris.

La répercussion est immédiate dans le système scolaire. La première méthode d'EP qui s'appuie sur la nature est la « méthode naturelle » de G. Hébert, élaborée au début du XXe siècle, et qui devient centrale dans l'EP scolaire entre 1920 et 1960. La Méthode naturelle est avant tout une méthode qui se déroule en plein air et qui confronte l'individu à la pluie, au soleil, aux intempéries, le tout en s'appuyant sur des activités physiques dites naturelles, c'est-à-dire relevant la nature intrinsèque de l'homme : courir, sauter, marcher ou porter. Notons que les activités athlétiques y trouvent une place importante. Ces finalités d'aération des corps et de confrontation à la nature en font une méthode hygiénique et de développement foncier, favorable à la lutte contre les maladies pulmonaires.

L'Etat, et notamment le Front Populaire, va mettre en place, dans le système scolaire, des journées spécifiques à ces activités de pleine nature, déjà en 1925, puis de façon beaucoup plus systématique avec l'arrêté de mai 1937. Chaque élève aura un après-midi de pratique de pleine nature. Cette demi-journée de plein air sera le point de départ de toutes les activités sportives de pleine nature, dont le canoë et le kayak, dans les années 60. C'est dans cette structure scolaire que se développeront le plus ces activités.

A côté de ces demi-journées de plein air, les activités de pleine nature vont faire leur entrée dans les programmes scolaires sous le Régime de Vichy, sous le titre « d'éducation générale et sportive ». L'adaptation au milieu extérieur est un des enjeux éducatifs majeurs de la « Révolution Nationale » voulue par le Maréchal Pétain. C'est la confrontation à la nature qui va être formatrice pour les enfants et leur donner le goût de l'effort. Vichy est un régime qui s'appuie fortement sur un retour aux valeurs traditionnelles. Pétain est un homme de la terre, un homme qui ne conçoit l'éducation que par le milieu naturel et qui s'oppose à ce qu'il attribue à la Troisième République, à savoir l'intellectualisme poussé du système scolaire, une des causes de la perte de la guerre. Toute l'éducation physique voulue par Vichy repose sur l'adaptation à la nature. Dans les programmes d'éducation physique la méthode naturelle devient « méthode nationale ». Les activités de plein air et les activités d'excursion et d'entraînement à la vie des camps deviennent aussi centrales.

A la Libération, l'idéologie de la nature reste liée à l'hygiène dans cette période d'après-guerre et de « reconstruction » des organismes. Ainsi, entre 1945 et 1955, l'Etat impulse, auprès des enseignants d'éducation physique, une politique de formation aux activités de pleine nature. Des stages de formation sportifs sont ainsi organisés par le ministère, dans les écoles nationales de voile et de montagne (Quiberon et Chamonix).

Sur le plan de l'éducation physique scolaire, le temps de pratique des élèves est divisé en une leçon de deux heures en établissement et une demi-journée de plein air (3 heures). Comme le précisent les Instructions ministérielles d'éducation physique de 1945 (programme d'éducation physique), les séances de plein air suscitent « *chez les enfants le besoin vers la pleine nature (...) vers une vie répondant à l'instinctive tendance des jeunes vers la liberté* ». *Stimulés par le grand air et le milieu naturel, les élèves sont disposés à l'effort.* » La demi-journée de plein air va donc « *susciter chez les élèves le besoin d'évasion vers une vie répondant aux exigences de l'hygiène* ».

Les activités préconisées par le programme, durant cette demi-journée de plein air, sont les suivantes :

- marche en nature
- jeux scouts
- grands jeux
- hébertisme
- danses folkloriques
- initiation sportive

Il ne s'agit pas encore de sports de plein air. Il faudra attendre les années 1960 pour que ces activités, sous des formes sportives, intègrent l'Ecole.

Période 3

Années 1960-1980

Les activités de pleine nature s'orientent vers des dimensions plus sportives et plus compétitives

Ce n'est que dans les années 1960 que les activités de pleine nature vont recouvrir des dimensions plus sportives et plus compétitives. Nous allons ainsi entrer dans les différentes acceptations actuelles de la notion d'activités de pleine nature ou de plein air.

Dans les années 60 la société française est en pleine mutation. Elle se caractérise par ce que les historiens nomment les « Trente glorieuses » (« *Les Trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975* ». J. Fourastier, 1979), cette embellie économique qui va de l'Après-guerre aux crises pétrolières des années 1970. Cette embellie économique s'accompagne d'une augmentation du revenu par individu assez remarquable, ce qui va favoriser bien entendu l'occupation du temps libre qui augmente lui aussi de façon importante entre 1936 et 1981.

Explosion de la société de consommation : le revenu par individu (exprimé en monnaie constante) augmente de 24 % entre 1949 et 1954 ; de 18 % entre 1955 et 1959 ; il double entre 1960 et 1978.

Augmentation du temps de loisirs : le progrès technique important va libérer le temps de travail et augmenter le temps de loisir. S'en suit l'augmentation des congés payés : 2 semaines (12 jours ouvrables) en 1936 ; 3 semaines en 1956 ; 4 semaines en 1969 ; 5 semaines en 1981.

L'occupation du temps libre va favoriser l'expansion des activités sportives et des activités de pleine nature, et c'est sans doute le ski alpin qui est le plus représentatif de l'évolution de la pratique des activités de plein air dans les années 60. C'est ce que montre A. Rauch : « *Entre 1964 et 1969, la fréquentation augmente annuellement d'environ 12 %, la pratique du ski devient le moteur des vacances hivernales ; certes, le rythme se ralentit entre 1969 et 1974 mais reste de l'ordre de 8 % avant de reprendre ensuite avec un taux supérieur à 11 %. De 1961 à 1981, les départs en vacances d'hiver sont multipliés par 6 et la fréquentation des stations de sport d'hiver à plus que triplé.* »

(A. Rauch, *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette, 1996).

Cette expansion des activités de plein air est aussi impulsée par une politique sportive gaullienne favorable, qui, dès le début de la Ve République, s'inscrit dans une volonté de replacer la France sur la scène internationale, dans un contexte de Guerre froide entre le bloc de l'Est et le bloc de l'Ouest. Ce repositionnement de la France passe par l'indépendance énergétique (nucléaire, hydraulique...), par l'indépendance militaire (la France devient une puissance atomique et quitte l'OTAN en 1966), mais aussi, par le développement du sport, des structures sportives et d'une éducation physique qui devient sportive. La création du Commissariat au Sport dès 1958, avec à sa tête M. Herzog, alpiniste de renom, vainqueur du 1^{er} sommet de 8000 m. au monde (Annapurna, 1950), témoigne de l'engagement de l'Etat dans le domaine sportif. Herzog va impulser le développement du sport à différents niveaux : amateur, professionnel, scolaire. Herzog expose ses orientations dès 1958 : « *rendre l'éducation physique moderne et attrayante en l'orientant vers une initiation aux sports et aux activités de plein air.* » (M. Herzog, 1958).

La baisse globale du niveau du sport français sur la scène internationale (JO de Rome. 1960. 4 médailles. Aucune en or), va encore accélérer la prise en main du sport français par l'Etat gaullien.

La politique sportive gaullienne s'accompagne aussi d'une politique de formation de cadres : création des premiers Brevets d'Etat (seuls les Brevets d'Etat de Montagne, créés sous la IV^e République, sont antérieurs) ; mise en place des Conseillers Techniques Départementaux et Régionaux, ainsi que des Directeurs Techniques Nationaux (1961). Herzog réforme aussi l'administration sportive par l'alignement des structures fédérales sur les structures administrative d'Etat et fait voter des budgets importants pour la création d'installations sportives et d'équipements (Lois-programmes 1961-1965 et 1965-1970). Le nombre de licenciés sportifs est alors en expansion : 43 000 en 1945 pour arriver à 9,5 millions en 1980. L'impulsion de l'Etat est donc assez significative sur le plan des adhésions fédérales. Dans la logique de prestige de la nation, les JO d'hiver de Grenoble (1968) constituent la « vitrine » de la réussite du sport français. Les trois médailles d'or de J.C Killy vont servir de façade à la réussite du système socio-économique gaullien. Killy devient un émissaire de la France à l'étranger. Les sports de pleine nature (dont le ski, mais aussi d'autres sports comme le CK d'eau vive) relèvent ainsi d'enjeux économiques et politiques pour l'Etat gaullien.

Dans ce contexte, les activités de plein air prennent une importance éducative certaine. Ces activités, impulsées dans la société, vont l'être aussi dans le système scolaire et la nature va prendre une dimension formative (développement psychomoteur) et adaptative par la confrontation avec les obstacles naturels. Pour la première fois, dans les programmes d'éducation physique et sportive (Instructions officielles de 1967), sont mises en place des activités uniquement sportives et institutionnalisées comme le ski, l'escalade, la voile ou le canoë. Les Instructions officielles de 1967 programment les activités de pleine nature comme « *moyens pédagogiques contribuant à la maîtrise du milieu.* » Le but de ces activités est d'adapter l'homme au milieu : « *ajustement des comportements psychomoteurs.* » Cette adaptation passe ainsi par « *la confrontation avec des obstacles naturels* », qui permet de « *mettre les jeunes dans une situation qui exige une adaptation libre et spontanée* », et permettre l'amélioration des grandes fonctions organiques (IO de 1967).

Activités de pleine nature programmée en EPS :

- parcours de toutes sortes dans la nature
- escalade
- nautisme (principalement la voile et le CK).
- aviron
- ski
- patinage

Période 4

Années 1980 – années 2010

Diversification des activités physiques de pleine nature (APPN)

Diversification des modalités de pratique

Diversification des enjeux

L'expansion des activités de pleine nature la plus massive se situe dans la dernière période, c'est-à-dire à partir des années 1980. On va assister à une diversification des pratiques, mais aussi des modalités de pratiques, ainsi qu' à la différenciation des enjeux.

La période est marquée par une évolution de sport de pleine nature dans 3 directions :

- vers des pratiques plus ludiques liées au plaisir, plus hédoniques, impulsées fortement par des activités importées de Californie, notamment des activités de glisse (les sports dits « californiens »), qui se développent massivement dans les années 70. Près de 70 sports nouveaux sont créés dans les années 60-70. C'est le cas de la planche à voile, du roller ou du skate par exemple. Ce qui est intéressant, c'est que ces activités de plein air importées des Etats-Unis vont véhiculer des normes différentes des activités sportives classiques. Elles s'accompagnent d'une remise en cause de la société antérieure, de la société de consommation, du capitalisme, et donc de l'institutionnalisation fédérale des sports avec le système de compétition et le système d'élite. Ces sports californiens arrivent avec de nouveaux modes de pensée, de nouveaux modes d'habillement, de nouvelles musiques. Ils

font partie de ce que l'on appelle « la contre-culture américaine », cette mouvance contestataire des années 60. Ces nouveaux sports de pleine nature naissent de cette idée de rejet de l'ancien système conformiste et capitaliste. Ils véhiculent de nouvelles modalités de pratique, mais aussi de nouvelles valeurs.

Parmi les activités nouvelles qui arrivent, le snow-board va suivre cette logique, c'est-à-dire véhiculer des conceptions nouvelles, mais aussi des habits nouveaux, de la musique nouvelle... Le CK free style en eaux vives relève, dans les années 90-2000, de cette même logique.

- vers des finalités de conquête des grands espaces. La mer restant peut-être le dernier terrain d'aventure non complètement conquis.
- vers l'institutionnalisation : certaines activités de plein air qui vont s'orienter vers des pratiques compétitives alors qu'elles ne l'étaient pas à l'origine. C'est le cas du slalom en canoë - kayak, qui se développe dans cette mouvance relativement hédoniste, relativement libre, dans les années 1970, et qui s'institutionnalise, devient olympique dans les années 1990 (JO de Barcelone, 1992), et qui finalement, a peut-être perdu cette dimension naturelle qu'il avait quelques décennies auparavant.

Les milieux de pratique diffèrent :

Ces différents types d'APPN qui se développent dans les années 1980-2000 se pratiquent dans deux milieux différents :

- un milieu sauvage, de confrontation à la nature et d'aventure.
- Un milieu plus urbanisée, qui va de pair avec la mise en place de structures artificielles et qui prend une voie différente de la simple confrontation à un milieu naturel.

Dans cette période, le nombre de licenciés sportifs augmente de façon régulière, pour atteindre 17 millions en 2012, toutes fédérations confondues.

Quelques points caractéristiques de la période

Enquête sur « les pratiques sportives des Français », MJS – INSEP ; 2000

- 36 millions de français vont du sport Les motivations sont à la fois centrées sur la santé et le bien-être, et à la fois sur les liens familiaux.
- 63 % des activités pratiquées ont lieu en pleine nature et 47 % dans les espaces aménagés qui relèvent, par certains côtés, du milieu naturel. Donc l'importance des activités est assez significative.

Si l'on se penche sur une enquête plus récente (25 septembre et 12 octobre 2006), on remarque que la marche et la randonnée arrivent en 7^{ème} position des sports les plus pratiqués par les français, mais si l'on regarde de plus près les premières activités, elles sont toutes liées à la nature (cyclisme, course à pied...).

Enquête sur « les pratiques sportives des Français », MJS – INSEP ; 2011.

- les activités de pleine nature représentent 18 % des adhésions sportives sur la totalité des adhésions en France
- 25 millions de personnes ont pratiqué une activité appartenant aux sports de nature, vélo et randonnée pédestre en tête (durant l'année 2010).
- 57 % d'hommes.
- 15 % des diplômes sportifs sont délivrés chaque année pour les fédérations dites de pleine nature.
- La France se situe au-dessus de la moyenne européenne pour la pratique des sports de plein air. Devant nous, il y a les pays du Nord, l'Islande en tête. Le taux de pratique des sports de pleine nature en France est de 52 %.
- La progression des licenciés des fédérations d'activités de pleine nature est supérieure à celle des autres fédérations, avec une augmentation de 4,2 % par an depuis 2000, contre 2 % pour l'ensemble des fédérations sportives.
- Le Kayak a une progression particulièrement forte sur les cinq dernières années, avec une augmentation supérieure à 6 % d'adhésions.
- Concernant les pratiques féminines, c'est l'équitation qui est la plus représentée, mais on retrouve aussi la randonnée pédestre.

La part des jeunes : les activités de pleine nature fédèrent davantage les jeunes de moins de 19 ans que les autres fédérations, avec notamment 35 % pour les licences nautiques, 49 % pour le kayak et 62 % pour le surf. Ce sont ces deux fédérations qui attirent le plus de jeunes de moins de 19 ans.

En France, 50 % des sports d'eau vive sont liés au tourisme et au commerce, une des causes du nombre important de diplômes délivrés par la FFCK.

Depuis les années 1970-1980, la Fédération Française de Canoë-Kayak a pris la mesure de l'importance éducative des activités qu'elle gère. Ainsi, s'est-elle attachée à structurer l'enseignement de l'activité canoë-kayak. Elle crée une « commission enseignement fédérale » et des « commissions régionales » chargées de la formation des moniteurs (formation aux diplômes fédéraux) et de l'organisation des examens. Les enseignants d'EPS sont fortement investis dans ces commissions et influencent les réflexions pédagogiques, tant dans l'élaboration des diplômes que dans la construction des outils pédagogiques.

Dans le domaine scolaire, les enjeux éducatifs véhiculés par les APPN vont être aussi importants : les activités de pleine nature sont prévues dans tous les programmes d'éducation physique et sportive, au primaire comme au secondaire. Elles permettent l'adaptation et le développement des facultés perceptives par la confrontation au milieu naturel. Elles favorisent aussi la coopération et l'acquisition de compétences sécuritaires. Notons que l'activité canoë-kayak est une des trois APPN du programme national du CAPEPS et une des APPN les plus enseignées en EPS (*Réflexions pour la réforme du CAPEPS*, 2010).

Cependant, on observe encore des réticences dans le milieu scolaire malgré la programmation des activités de pleine nature dans tous les programmes d'EPS. A l'observation des programmations d'EPS de nombreux établissements scolaires, on se rend compte que, depuis leur mise en place, ces activités sont trop souvent marginalisées. Olivier

Bessy a réalisé un travail à ce sujet en 1991, dans lequel il montre que 85 % des activités programmées en milieu scolaire étaient l'athlétisme, la gymnastique et les sports collectifs. Or, la majorité des enfants interrogés voulait faire des activités de pleine nature.

En 1985, la commission de rédaction des nouvelles Instructions Officielles d'EPS a réalisé ses travaux d'élaboration du programme à partir des résultats d'une enquête auprès d'un panel représentatif d'établissements scolaires. L'enquête montrait déjà que 92 % des enfants interrogés voulaient faire des activités de pleine nature, alors que 80 % des programmations portaient sur des sports traditionnels (athlétisme, gymnastique, sports collectifs, natation...).

Pourquoi le système scolaire hésite-t-il à utiliser de telles activités alors qu'elles sont souhaitées par le législateur, prévues dans les programmes d'EPS et faisant l'unanimité quant aux valeurs éducatives qu'elles véhiculent ?

- La première raison, semble être la difficulté d'organisation de ces activités et le manque de compétences des enseignants qui ne se sentent pas capables d'encadrer de telles activités.
- La deuxième raison est la nécessité d'avoir dans l'enseignement de l'EPS une adéquation entre l'espace de pratique et le nombre d'enfants que l'on a en vision. La plupart des programmations prévoient des activités qui se déroulent dans un espace restreint où les enseignants ont l'œil sur la classe, ce qui n'est pas le cas dans les activités de pleine nature.

Lorsque l'on supplée aux problèmes financiers, d'organisation et de compétences (aide de cadres compétent), une majorité d'enseignants continue de programmer des activités dites de « base » et considèrent les APPN comme secondaires. Cette marginalisation des activités de plein air semble s'expliquer, non pas par des contraintes matérielles ou par manque de compétences des enseignants, mais plutôt par des convictions. Les APPN véhiculeraient une image de plaisir, de récréation, d'hédonisme, de détente, que ne peut pas accepter l'école et ses normes et c'est là qu'est la plus forte résistance. Les activités enseignées à l'école, comme l'athlétisme, sont des archétypes de la discipline scolaire, de la rigueur, de l'effort, de la répétition du geste, un peu comme on ferait de la grammaire ou du solfège, et finalement ces activités de plein air ne garantissent pas ces normes scolaires. Tout comme la notation d'ailleurs, car l'évaluation en APPN est beaucoup plus complexe qu'en athlétisme où il suffit d'avoir un chronomètre et un mètre.

Un des impératifs qui président à l'introduction des activités de plein air à l'école, c'est leur domestication, et principalement l'aménagement du milieu matériel pour en diminuer l'incertitude. En fait, sécurité oblige, la diminution du risque objectif étant une nécessité en éducation physique, seules les activités diminuant la part aventureuse (est donc, la part du risque) vont être enseignées, comme l'est l'escalade en structure artificielle par exemple ou la course d'orientation, au sein même des établissements scolaires.

LES APPN DANS LES PROGRAMMES D'EPS : QUELQUES EXEMPLES

Instructions Officielle (1985)

Pour la première fois, dans les Instructions Officielle de 1985, les APPN appartiennent à une famille spécifique d'activités physiques et sportives.

Elles permettent d'atteindre les objectifs suivants :

- développer « *les facultés perceptives permettant l'identification, la sélection et l'utilisation des informations indispensables à l'action* ».

- permettre à l'élève « *d'apprendre à évaluer les difficultés rencontrées* ».

Programme d'EPS des classes de 6^e (1996)

Les APPN permettent l'acquisition des COMPETENCES PROPRES suivantes :

- Identifier le but à atteindre ; le nombre et l'emplacement des obstacles ; les forces des éléments naturels.
- Appliquer et répartir les forces pour s'équilibrer et progresser.
- Assurer sa sécurité en respectant les consignes et les techniques de sécurité.
- Respecter l'environnement.

Programme d'EPS des classes de 2^e (2000)

Les APPN permettent l'acquisition des COMPETENCES suivantes :

Composante culturelle : « *adapter ses déplacements aux différents types d'environnement* ».

Composante méthodologique : « *Les élèves s'engagent dans l'activité en prenant des risques tout en assurant leur propre sécurité et celle des autres* »

En conclusion, je rappellerai que j'ai cherché à montrer que :

- les sports d'eaux vives sont indissociables d'une conception plus large de ce que sont les activités de pleine nature.
- Les activités de pleine nature véhiculent des acceptations différentes et donc, des organisations différentes, tout au long du 20^{ème} siècle.
- Les enjeux sous-jacents au développement de ces activités peuvent être à la fois éducatifs, sociaux, commerciaux ou politiques.
- Les pratiques d'activités de pleine nature peuvent varier de modalités : de pratiques liées au plaisir, à des modalités beaucoup plus compétitives. Sur ce point, l'exemple du kayak est significatif : on observe un glissement de modalités hédoniques vers des modalités institutionnalisées, compétitives, sportives.
- Enfin, si les APPN se développent dans les programmations d'éducation physique, elles demeurent encore marginalisées et supplantées par des activités physiques et sportives plus traditionnelles et plus sécuritaires.

Merci de votre attention.